

Communiqué de presse
Pour publication immédiate

La Fribourg International School offrira une opportunité d'enseignement en anglais à partir de l'année scolaire 2009/2010

Fribourg, le 21 avril 2009

Pour accueillir les enfants d'employés d'entreprises internationales (les expatriés) actifs dans le canton de Fribourg, la Fribourg International School (FIS), conjointement avec l'International School of Monts-de-Corsier, offrira dès cet automne une solution de scolarisation en anglais de degré primaire.

A Pâques 2009, plusieurs pré-réservations avaient été déposées, mais le nombre d'inscriptions définitives enregistrées par la Fribourg International School (FIS) n'était pas suffisant pour pouvoir justifier l'ouverture de classes à Matran comme prévu initialement. Par contre, une solution de transport au départ de plusieurs points de rassemblement sera mise en place pour amener les élèves à l'International School of Monts-de-Corsier, près de Châtel-Saint-Denis. Cette solution sera maintenue jusqu'à ce qu'un nombre suffisant d'élèves ait été atteint pour ouvrir les classes dans la région fribourgeoise.

Andy Croft, Directeur de la Fribourg International School: «Je suis très heureux que nous puissions ainsi offrir une bonne solution aux enfants et aux parents travaillant dans des entreprises internationales fribourgeoises».

La FIS fait partie de la réputée école internationale des Monts-de-Corsier, qui dirige également d'autres écoles à Montreux et à Mont-sur-Rolle.

L'association des entreprises internationales du canton de Fribourg "Fribourg International" et le canton de Fribourg se sont engagés depuis près de 3 ans pour soutenir la mise en place d'une école internationale dans l'agglomération fribourgeoise, ceci avec comme objectif de renforcer l'attractivité du canton de Fribourg pour les entreprises internationales. De plus, tout doit être entrepris pour que les expatriés actifs dans notre canton y élisent également domicile avec leur famille.

Une analyse des besoins avait démontré qu'il existait un potentiel de demandes de la part des entreprises internationales implantées dans le canton de Fribourg. En juin 2008, la Direction de l'instruction publique, de la culture et des sports du canton de Fribourg avait accordé à la FIS l'autorisation d'enseigner en langue anglaise aux enfants d'expatriés âgés de 3 à 11 ans. L'ouverture était prévue initialement en automne 2008, mais le début de l'enseignement avait été reporté d'une année, afin de laisser plus de temps aux parents intéressés.

Aucune décision n'a encore été prise quant à la date exacte de l'ouverture des classes dans la région fribourgeoise. Andy Croft: «La société FrIS Sarl avec siège à Matran va travailler conjointement avec l'école aux Monts-de-Corsier/Châtel-St-Denis durant l'année scolaire 2009/2010; la situation sera revue en permanence, sur la base du nombre d'élèves fribourgeois».



Contact et renseignements complémentaires

Fribourg International School www.international-school.org

Andy Croft, Directeur, tel. 026 401 90 00

René M. Gubler, CEO, tél. 021 961 18 72

Fribourg International www.fribourg-international.ch

Charles Morel, Président Fribourg International (FI), 079 205 67 12

Luke H. Gillon, membre du comité FI, 026 347 44 44

Thierry Mauron, membre du comité FI et directeur Promotion économique du canton de Fribourg, 026 425 87 00